



LA GAZETTE D'ERMENONVILLE

AVRIL 2026

A LA UNE !

Résultat des élections municipales 2026

Nombre d'inscrits sur les listes électorales : 619
Nombre de votants : 443
Bulletins blancs : 5
Nombre de suffrages exprimés : 438
Participation : 71,57%

Une équipe pour notre village de Jean-Michel Cazères :
329 voix - 75,11%

Ermenonville 2026 de Gonzague De Bonfils :
109 voix - 24,89%

Sont élus :

Jean-Michel Cazères, Céline Hugard, Jack Pierchon, Chantal Keraudren, Jonathan Leclercq, Zélie Modaine, Paul Dury, Séverine Ramos, Alan Linck, Nathalie Dupont, Frédéric Lefebvre, Chantal Dury, Franck Dury, Elise Jacquin, Gonzague De Bonfils.

Le conseil municipal d'installation a ensuite élu

Monsieur Jean-Michel Cazères
Maire d'Ermenonville

L'agenda du mois

- 1^{er} avril : ouverture du parc Jean-Jacques Rousseau
- 1^{er} avril : bibliothèque, atelier calligramme
- 03 avril : ciné rural
- 04 avril : visite de l'église
- 11 avril : conseil municipal
- 11 avril : ouverture de La Mer de Sable
- 12 avril : marché campagnard
- 12 avril : balade en forêt
- 16 avril : le Cercle des Aînés
- 21 avril : coupure électrique
- 26 avril : après-midi jeux de société
- 30 avril : permanence France Service

Édito

Chères Ermenonvilloises et Ermenonvillois,

Je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement les nombreux administrés qui ont soutenu notre liste et nous ont accordé leur confiance.

Ce soutien nous honore et nous engage pleinement pour ce nouveau mandat, que nous abordons avec détermination et esprit de service.

Nous sommes bien conscients des désagréments causés par les travaux en cours sur la RN330. Ces perturbations impactent votre quotidien et nous vous remercions pour votre patience. Selon les informations communiquées, ces travaux devraient s'achever au plus tard le 10 avril, permettant ainsi un retour à la normale.

Dans ce contexte, j'invite chacun d'entre vous à soutenir notre boulangerie locale, qui subit une baisse de fréquentation liée à ces difficultés d'accès. Plus que jamais, nos commerces de proximité ont besoin de notre solidarité.

Par ailleurs, notre ASVP (agent de surveillance de la voie publique) est désormais équipé d'un appareil verbalisateur afin de renforcer le respect des règles de stationnement et de circulation dans notre commune.

Enfin, ce nouveau mandat marque également une évolution dans la présentation de votre Gazette d'Ermenonville, mais aussi de tous nos réseaux sociaux. Nous les avons souhaités plus modernes, plus lisibles et toujours au plus proche de vos préoccupations.

Avec toute ma considération,

Jean-Michel Cazères
Maire d'Ermenonville



Les rendez-vous :

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira le samedi 11 avril à 9 heures. Cette séance est ouverte au public.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

I. Pré-inscription en Mairie

Les familles doivent se présenter en Mairie, munies des documents suivants :

- Un justificatif de domicile
- Le livret de famille

II. Inscription à l'école Jean Richard

Une fois la pré-inscription effectuée, l'inscription définitive se fera auprès de la directrice de l'école Jean Richard sur présentation :

- Du coupon de pré-inscription délivré par la mairie
- Du carnet de santé de l'enfant

ACM LA PISTE AUX ÉTOILES



Les inscriptions pour l'accueil de loisirs d'Ermenonville des vacances d'été sont ouvertes jusqu'au 19 juin, exclusivement via le portail famille.

Pensez à inscrire vos enfants dans les délais afin de garantir leur place. Programme des vacances :

Juillet : En forme pour s'amuser

Un mois placé sous le signe du sport, du mouvement et du bien-être, avec des activités dynamiques et ludiques pour bouger tout en s'amusant.

Août : Les 4 éléments

Les enfants partiront à la découverte de la terre, de l'eau, de l'air et du feu à travers des jeux, ateliers créatifs et expériences adaptées à chaque âge.

Toutes les informations pratiques et les modalités sont disponibles sur le portail famille.

acm@ermenonville60.fr

COUPURE DE COURANT

La société Enedis réalisera des travaux sur le réseau qui entraîneront une coupure de courant le mardi 21 avril de 9h à 16h.

ATELIERS NUMÉRIQUES

Des ateliers numériques sont proposés **tous les mercredis de 14h à 17h à la salle des fêtes**, à partir du **29 avril**.

Ouverts à tous, ils permettent de se familiariser avec l'ordinateur, le smartphone et les démarches en ligne.

FRANCE SERVICES

Pour simplifier votre quotidien, le guichet unique France Services s'installe à Ermenonville afin de vous accompagner dans toutes vos formalités administratives. Qu'il s'agisse de dossiers liés à la santé, à la famille ou à la retraite.

Une conseillère vous accueille au sein de la Salle du Conseil pour vous apporter une aide personnalisée et gratuite. Le jeudi 30 avril de 13h30 à 16h30.

BALADE EN FORÊT



La commune organise une balade en forêt le dimanche 12 avril. Les habitants sont invités à partager ce moment de détente et de convivialité au cœur de la nature.

Le rendez-vous est fixé devant la mairie à 14h30 pour un départ en groupe. Le parcours, d'une durée de moins de deux heures et d'environ 7 km maximum, est facile d'accès et adapté à tous les âges.

MARCHÉ CAMPAGNARD

Le traditionnel marché campagnard aura lieu le dimanche 12 avril de 9h à 13h sur le parking Jean-Jacques Rousseau.

Venez rencontrer les producteurs et artisans locaux et profiter de produits du terroir dans une ambiance conviviale.

CINÉ RURAL



Une séance de ciné rural est proposée le vendredi 3 avril à 20h30 à la salle des fêtes. Au programme **Goat, rêver plus haut**, un film d'animation à partager en famille.

Tarifs : enfant : 4 € / adulte : 5 €

APRÈS-MIDI JEUX DE SOCIÉTÉ

La commune vous propose un après-midi jeux de société le dimanche 26 avril de 14h à 17h à la cantine de l'école.

Les jeunes et les moins jeunes sont invités à venir partager un moment convivial autour de différents jeux : Uno, Tarot, Belote, Triominos, 4-2-1, Loup-Garou, et bien d'autres.

Ouvert à tous.

LE CERCLE DES ÂÎNÉS



Le Cercle des Aînés vous invite à un moment de convivialité le jeudi 16 avril dès 14h à la salle des fêtes.

Ce rendez-vous mensuel, ouvert à tous les aînés, favorise les rencontres autour de la belote, des jeux de société et de chaleureuses discussions. Venez nombreux pour entretenir ce lien précieux qui unit les habitants de notre village.

Culture

BIBLIOTHÈQUE

PANORAMA de Lilia Hassaine



2049, bienvenue dans le monde de la transparence où chacun observe et est observé. Comment une famille entière a-t-elle bien pu disparaître ? Certes le cœur de ce roman est la disparition d'une famille au sein de cette société ultra sécurisée mais finalement il ne s'agit là que d'un prétexte à une critique acerbe et tellement juste de notre société.

Ça vous intrigue ? Ça tombe bien, ce roman est disponible à la bibliothèque : 1 rue Radziwill - mardi 16h-17h / samedi 11h-12h / dimanche 17h-18h

ATELIER CALLIGRAMME

La bibliothèque propose un atelier créatif autour du calligramme, une forme de poésie dans laquelle les mots sont disposés de manière à former un dessin.

C'est l'occasion de découvrir cette façon originale d'écrire un poème et de réaliser vos propres créations.

Rendez-vous le mercredi 1^{er} avril de 14h30 à 15h30. Cet atelier est à partir de 8 ans. Inscription auprès de la bibliothèque. bm.ermenonville@gmail.com

VISITE DE L'ÉGLISE



Une visite de notre église Saint-Martin est proposée le samedi 4 avril, de 14h à 18h.

Cette visite sera assurée par Jean-Charles Morin, qui vous fera découvrir l'histoire fascinante, les secrets et les particularités architecturales de cet édifice emblématique. Entrée gratuite et ouverte à tous.

LES PARCS

Le Parc Jean-Jacques Rousseau rouvrira ses portes au public à partir du 1^{er} avril. Le parc sera accessible du mercredi au dimanche, de 11h à 18h.

Pendant la période estivale, en juillet et en août, les horaires seront élargis de 10h à 20h.

Le parc d'attractions La Mer de Sable rouvrira également ses portes dès le 11 avril.

LA CAMPAGNE DE PLANTATION



Les employés municipaux viennent de planter 28 nouveaux rosiers dans les rues du village, vous n'avez pas manqué de les voir à l'ouvrage !

Mais si cette végétalisation valorise notre cadre de vie, embellit nos rues offrant une place de choix au végétal sur des espaces de proximité, elle a aussi pour objectif de créer du lien social et d'améliorer la convivialité dans l'espace

public en imaginant des cheminements agréables, fleuris et apaisés.

Nous vous invitons à participer activement à cet embellissement d'Ermenonville, apportez-nous votre soutien, même modeste, dans le petit entretien courant des espaces végétalisés devant ou près de chez vous : désherbage superficiel des pieds de rosiers et arrosage par temps chaud et sec. Cela ne vous prendra pas beaucoup de temps, mais ce sera le signal d'un engagement volontaire dans la vie de notre communauté !

Nous ne doutons pas de votre collaboration, merci à vous tous !

Point travaux



La commune poursuit ses aménagements printaniers pour améliorer notre cadre de vie et garantir la sécurité de tous.

Au niveau de l'aire de jeux du Four à Chaux, des travaux d'engazonnement ont été réalisés afin d'offrir un espace plus verdoyant et agréable à nos enfants.



Côté voirie, pour répondre aux enjeux de sécurité et casser la vitesse excessive, deux nouveaux panneaux Stop ont été installés : le premier se situe devant la crêperie et le second en haut du village, au croisement de la rue Léon Martin.

Sur la N330, les travaux et donc la déviation sont encore prévus jusqu'au 10 avril inclus.

Les barrières du pont de la Lanterne ont récemment fait l'objet d'une remise en état par le service technique. Cette intervention a permis de remettre en bon état les équipements afin d'assurer la sécurité des usagers.

Quelques tuiles et une gouttière ont été remplacées à l'église. Cela a tout de même nécessité l'installation d'échafaudages.

Jardinage



Un petit rappel par rapport aux horaires de tonte, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30. Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h. Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Reportages

HOMMAGE À MARINETTE



C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de Marinette, survenu le 24 février 2026 à Compiègne.

Figure appréciée de notre communauté, Marinette laisse derrière elle le souvenir d'une personne bienveillante, discrète et d'une simplicité rare, toujours prête à partager un sourire, un mot gentil ou un moment de convivialité. Elle avait également un amour immense pour les animaux et accueillait volontiers les chiens et les chats de tous, leur offrant soin et affection avec une générosité remarquable.

Au fil des années, Marinette a su tisser des liens sincères avec de nombreux habitants. Sa gentillesse, son sens du partage et son attachement à la vie locale resteront gravés dans les mémoires. Elle faisait partie de ces personnes qui contribuent, par leur simple présence et leur générosité, à faire vivre l'esprit de solidarité et de proximité qui caractérise notre commune.

Un pot en sa mémoire, moment de recueillement et de partage, a rassemblé sa famille, ses amis, les habitants de la commune et de nombreux chiens, témoignant de l'affection que tous lui portaient.



Aujourd'hui, c'est toute la communauté qui s'associe à la peine de sa famille et de ses proches. Ses cendres seront dispersées en forêt ce dimanche 29 mars.

Nous avons également la tristesse d'annoncer le décès de Monsieur Gaston Coelle survenu ce 13 février 2026 à l'âge de 85 ans.

Dans ces moments douloureux, la municipalité tient à adresser aux familles et à tous leurs proches, nos pensées les plus sincères et notre soutien le plus chaleureux.

DÉPÔT SAUVAGE

La Mairie mène l'enquête et gagne !



Ce vendredi 20 mars, un triste spectacle nous attendait sur un chemin communal : un dépôt sauvage massif (matelas, meubles, sacs éventrés...).

Mais c'était sans compter sur Émilien, notre employé communal aux talents d'enquêteur dignes de Sherlock Holmes !



Grâce à des étiquettes trouvées dans les débris, il a remonté la piste jusqu'à la propriétaire initiale, une personne âgée du sud de l'Île-de-France.

Celle-ci avait mandaté une société de débarras du sud de la France, qui a sous-traité à une autre, et ainsi de suite... Une vraie cascade d'intermédiaires peu scrupuleux !

À force de coups de fil, Émilien a fini par débusquer les vrais coupables. L'ultimatum a été sans appel : retour sur place pour tout nettoyer avant midi, sous peine de poursuites judiciaires engagées par Monsieur le Maire.



Face à cette fermeté, les auteurs ont obtempéré et ramassé leurs déchets dans la foulée.

Appel à la vigilance citoyenne

Bien que cette affaire se termine bien, nous ne tolérerons aucun dépôt sauvage sur notre commune. Si vous êtes témoin de ces incivilités en forêt ou sur nos chemins :

- Prenez des photos, notamment des plaques d'immatriculation des véhicules suspects.
- Contactez immédiatement la Gendarmerie.

Ensemble, préservons notre cadre de vie !

MISE EN PLACE DU NOUVEAU CONSEIL

Lors du conseil d'installation du 21 mars, a été élu en qualité de Maire, Jean-Michel Cazères.

Les Adjoints :

- Aux finances et communication, Jack Pierchon.
- À l'animation et au social, Céline Hugard.
- Aux travaux, Jonathan Leclercq.
- À la culture et au patrimoine, Chantal Keraudren.

Les Conseillers municipaux délégués :

- Déléguée à la communication, Zélie Modaine.
- Délégué aux agents de terrain, Paul Dury.
- Déléguée aux aînés, Séverine Ramos.

Une régularisation administrative est en cours afin de confirmer la répartition exacte des sièges issue des urnes : 14 sièges pour la majorité et 1 pour l'opposition, dans le strict respect du vote des Ermenonvillois.

Retrouvez l'ensemble des membres de toutes les commissions sur notre site internet :

www.ermenonville.fr